



DECLARATION LIMINAIRE CDAS du 9 novembre 2015

Ce Conseil Départemental de l'Action Sociale du Rhône se tient trois semaines après la présentation au Comité Technique Ministériel du projet de loi de Finances pour l'année 2016.

Après les suppressions d'emplois, les restructurations de services, le blocage de la valeur du point d'indice et des rémunérations, l'effondrement des promotions internes, les Ministres s'attaquent à l'action sociale, jusqu'alors préservée.

Nous ne pouvons accepter l'amputation du budget de l'action sociale de 28 millions d'euros sans compter la réserve de précaution et autres gels.

Nous n'acceptons pas l'annulation de la subvention 2016 à l'association ALPAF.

L'avenir d'une action sociale construite depuis 1989 par et pour les agents est remis en cause ainsi que toutes les prestations dont ils peuvent bénéficier.

Cet acte autoritaire est un déni de démocratie.

Cette politique systématique de régression et d'insécurité sociales faite dans le plus grand mépris constitue une véritable atteinte à la dignité des agents.

En réduisant les subventions, les Ministères Economiques et Financiers cherchent à asphyxier les associations et à réduire de fait les prestations au bénéfice des agents.

Avec un tel budget de pénurie,

Quel avenir pour les prestations d'action sociale ?

Quel avenir pour les colonies de vacances d'EPAF ?

Quelles seront les propositions de vacances familles ?

Quel avenir pour les prestations logement quand la subvention de l'ALPAF est supprimée ?

Quel avenir pour la restauration collective et l'AGRAF en particulier ?

En 2015, le budget d'ALPAF a déjà été imputé de plus de 2 millions d'euros.

Les Ministères Economiques et Financiers ont pris une décision sans précédent à l'action sociale, celle de réduire de façon drastique son budget.

Toutes ces mesures ont été prises unilatéralement, avec le plus grand mépris pour les agents.

Elles s'inscrivent dans la droite ligne de l'attitude inacceptable du Premier Ministre mettant en œuvre un accord minoritaire concernant les parcours professionnels, les carrières et les rémunérations.

Ces nouvelles attaques viennent s'ajouter aux baisses de moyens, et notamment en moyens humains donnés aux délégations départementales et que nous dénonçons depuis plusieurs années.

Pour tous ces motifs, la CGT Finances du Rhône a boycotté la séance du 20 octobre 2015.

Elle appelle tous les personnels à agir sans attendre et à se mobiliser pour défendre et maintenir une action sociale de haut niveau pour toutes et tous et ce dès le 18 novembre à la DGFIP en faisant grève et dès le 2 décembre à la Douane en participant à la journée d'action nationale.